

Vers un plan régional pour l'agroforesterie en Corse ?

Roland Berthomieu, Hervé Caroff, Gérôme Charrier, Samuel Durante

► **To cite this version:**

Roland Berthomieu, Hervé Caroff, Gérôme Charrier, Samuel Durante. Vers un plan régional pour l'agroforesterie en Corse ?. 2018. hal-01855811

HAL Id: hal-01855811

<https://hal-enpc.archives-ouvertes.fr/hal-01855811>

Submitted on 8 Aug 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Vers un plan régional pour l'agroforesterie en Corse ?

Rapport du groupe d'analyse d'action publique pour le mastère PAPDD, année universitaire 2017 – 2018.

Pour le compte de la direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises (DGPE) du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Roland BERTHOMIEU, Hervé CAROFF, Gérôme CHARRIER, Samuel DURANTE

Encadré par Messieurs Jean ROGER-ESTRADE et Philippe LESCOAT (AgroParisTech – INRA)

L'agroforesterie est un système agroécologique associant l'arbre et une culture ou un élevage. Ce système peut permettre de répondre à de nombreux enjeux tels l'érosion de la biodiversité, des sols, de la fertilité de ces derniers, etc. Un plan de développement pour l'agroforesterie a été défini fin 2015 au niveau national par le ministère de l'agriculture. La question se pose de le décliner en plans régionaux. Dans cette étude, nous avons cherché à savoir quel était l'état des lieux de l'agroforesterie en Corse, comment l'agroforesterie pouvait effectivement aider l'île à surmonter certaines de ses difficultés, et si une déclinaison du plan national est judicieuse. L'agroforesterie apparaît en Corse quasiment exclusivement sous un aspect sylvopastoral extensif (animaux pâturent dans les maquis ou les vergers) en perdition vu la très faible gestion des parcours. D'un autre côté, la sécheresse, les incendies et la déprise agricole poussent au changement de pratiques agricoles ; changement où l'agroforesterie a toute sa place. Mais de nombreux éléments freinent actuellement le développement de l'agroforesterie. Nos propositions viseront notamment à activer les réseaux de développement et de recherche, tout en mettant en relation les acteurs du monde rural.

Associer sur une même parcelle arbres et production agricole est une pratique culturelle très ancienne présente dans de nombreux pays d'Europe, dont notamment les pays méditerranéens. L'intérêt de ces formes traditionnelles (haies, bocages, *dehesas*...) a été redécouvert relativement récemment. Ces pratiques définissent l'agroforesterie. De nouvelles formes s'y sont ajoutées, comme l'implantation d'arbres intraparcels au-dessus de cultures annuelles intensives. Les intérêts de ces systèmes sont nombreux, avec entre autres une meilleure structuration du sol, une augmentation de biodiversité, un microclimat avantageux, des cycles

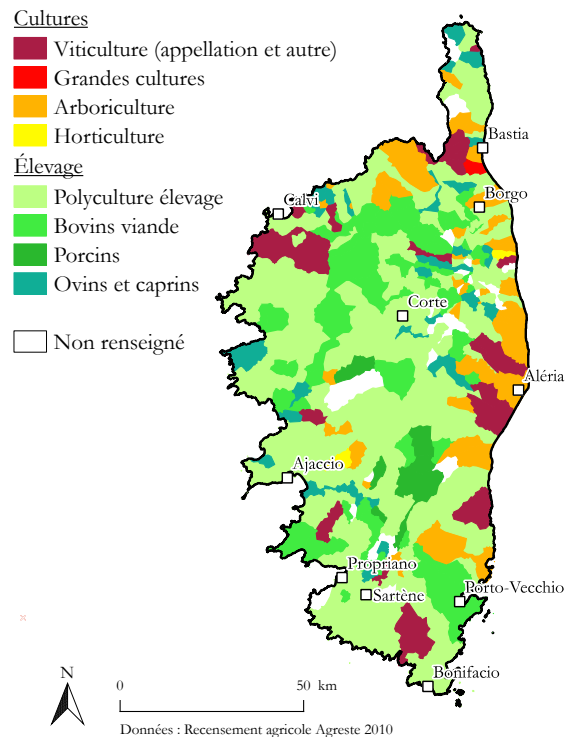
de l'azote et de l'eau potentiellement favorables, une réduction de l'érosion, ainsi qu'une plus grande production à l'hectare. Ces avantages ont été mis en avant par le Ministre de l'agriculture de 2012 à 2017 dans sa promotion de l'agroécologie. Un plan de développement de l'agroforesterie a ainsi été adopté en 2015 pour favoriser la progression de ce système culturel sur le territoire national. La Corse est un territoire particulier de la métropole, et la question de la déclinaison du plan national en document régional peut donc se poser. L'objet de cette étude est de voir en quoi cela serait judicieux.

La corse, une île si particulière

Île montagneuse et méditerranéenne, la Corse se situe majoritairement sur des roches cristallines, acides, ce qui en fait une exception par rapport au

reste des zones méditerranéennes françaises. Très fortement boisée, surtout dans les montagnes de l'intérieur de l'île, on y retrouve essentiellement de

l'élevage qui occupe l'essentiel du territoire (plus de 93 % de la surface agricole utile). En effet, l'île est très pentue, rendant non-mécanisable la grande majorité des surfaces. Pour autant, les principales productions en valeur sont les agrumes et le vin, localisés dans la plaine orientale et le nord, qui représentent près des deux tiers de la valeur des productions agricoles.



Orientations technico-économiques des exploitations agricoles corse, par commune (2010)

L'agroforesterie en Corse

Des modes ancestraux d'agroforesterie existent en Corse. Il s'agit notamment d'élevage dans les maquis, en forêt ou dans les vergers (de châtaigniers par exemple). Ces systèmes ne sont pas utilisés de façon optimale : l'abondance de zones boisées et les difficultés foncières n'incitent pas les éleveurs à s'investir dans la gestion durable des peuplements forestiers et se contentent de profiter de leurs bienfaits (fourrage, ombre...). L'agroforesterie est pourtant reconnue par le monde agricole, comme l'atteste le cahier des charges de la charcuterie corse, qui impose que les porcs évoluent dans les châtaigneraies ou les chênaies au moins pendant 45 jours avant leur abattage.

L'agriculture corse est confrontée à de nombreux problèmes. D'abord, le manque d'eau et la chaleur, accentués par les effets du changement climatique (sécheresses de printemps ou vents secs très violents par exemple) impactent fortement les ressources fourragères et les cultures. Le manque de fourrage est un problème important en Corse. Par ailleurs, la déprise rurale du centre de l'île favorise la fermeture des anciens milieux de pâturage. Cette progression du maquis entraîne un risque incendie plus fort, qui est lui aussi aggravé par le changement climatique. 2017 a vu 7000 ha brûler, un record depuis 2003. Dans ce contexte, les végétaux font face à d'importantes menaces sanitaires (cynips du châtaignier ou bactérie *Xylella fastidiosa*).

Enfin, la production agricole ne répondant que très partiellement à la demande du marché intérieur corse, la collectivité de Corse voudrait voir les productions de l'île doubler d'ici 2045, objectif ambitieux vu des ressources en eau limitées et de la pression foncière croissante. L'agroforesterie pourrait être une réponse à certaines de ces problématiques. Mais le contexte géomorphologique, climatique, sanitaire, politique et socio-économique corse nécessite une appropriation particulière des systèmes agroforestiers.

Ne bénéficiant pas de la présence des deux principales associations françaises de développement de l'agroforesterie (AFAC et AFAF), l'île développe peu l'agroforesterie et notamment les systèmes novateurs et performants, qui pourraient pourtant aider les cultures corse (lutte contre la chaleur, le vent, le manque d'eau, l'accueil d'auxiliaires de cultures...).

Il est à noter toutefois quelques essais intéressants portés notamment par les deux lycées agricoles, ou par le cabinet Saaltus à partir de financements privés.

Les freins au développement de l'agroforesterie et les leviers d'action

L'intérêt des agriculteurs

Comme pour tout changement de pratique, il est nécessaire que les agriculteurs soient convaincus de l'intérêt du changement. En Corse, les deux plus importantes productions (le vin et les agrumes) sont plutôt rentables et les professionnels sont focalisés sur des problématiques particulières. L'absence de fermes-pilotes locales nuit également à la diffusion du concept d'agroforesterie, qui peut rester pour certains une idée abstraite importée du continent. De plus, le fonctionnement des aides de la PAC n'incite pas à l'investissement dans les systèmes sylvopastoraux.

Le levier possible serait de vulgariser l'agroforesterie en montrant qu'elle peut répondre aux grands enjeux agricoles de demain (manque d'eau et de fourrage, incendies, manque de surface...)

Dualité des systèmes

La dualité des agroforesteries corse (sylvopastoralisme d'un côté, et agroforesterie « végétale » de l'autre) ne facilite pas le développement de l'agroforesterie. En effet, l'une cherche plutôt à gérer les arbres dans le centre-Corse et l'autre à en planter sur le littoral. Les problèmes auquel les deux font face sont donc disjoints (foncier, approvisionnement en plants, PAC...), tout comme les enjeux (déprise, incendie ou biodiversité, sécheresse...) ou la situation économique. Les actions à mettre en

place seront donc différentes pour les deux types d'agroforesteries.

Quarantaine végétale

La quarantaine végétale (due à *Xylella fastidiosa*) est un frein à l'importation de plants en vue de constituer des systèmes agroforestiers. Toutefois, ce frein peut également être une opportunité pour développer une filière locale de production respectant le cahier des charges de la marque Corsica grana.

Situation foncière

La situation foncière inextricable ne facilite pas les changements de pratiques agricoles. De nombreuses parcelles n'ont pas de titre, sont sans propriétaire connu ou sont non délimitées. Ceci n'encourage donc pas les agriculteurs à investir sur une terre où règne l'insécurité foncière, d'autant plus que les arbres appartiennent en droit au propriétaire du fond. Des outils juridiques existent (associations foncières pastorales par exemple) mais sont loin de résoudre le problème de manière durable.

Valorisation économique

La valorisation économique des arbres est très difficile du fait de la situation de la filière bois : les capacités de première transformation (scieries) sont très faibles sur l'île, et les autres productions (châtaigne, liège...) sont également en perte de vitesse.

Propositions

Monter un réseau

Développer l'agroforesterie en Corse nécessite que le sujet soit porté collectivement par les acteurs concernés : recherche et développement, institutions et organisations professionnelles. Aujourd'hui, l'office de l'environnement de Corse porte seul les initiatives visant à promouvoir l'agroforesterie, et les autres acteurs apparaissent beaucoup plus en retrait. Pour se développer, il apparaît important que l'agroforesterie devienne le fait partagé d'un ensemble d'acteurs investis et qui se sentent « responsables » de son essor.

Information et communication

Vulgariser le concept d'agroforesterie et ses avantages, activer un réseau de fermes pilotes et sensibiliser les acteurs sur le terrain semblent être trois étapes indispensables pour gagner l'intérêt des agriculteurs.

Politiques publiques

Des actions sur l'instruction plus stricte des dossiers de subvention PAC sont nécessaires pour réorienter les aides vers les « vrais » agriculteurs. Il serait notamment souhaitable d'imposer un minimum

de production pour percevoir l'aide au bovin allaitant et un taux de chargement minimal pour percevoir l'indemnité compensatoire de handicap naturel.

Une réflexion sur l'évolution du PDRC serait souhaitable pour appuyer le développement de l'agroforesterie.

Recherche et développement

Les programmes de recherche initiés dans d'autres régions ou d'autres pays (production de fourrage ligneux, effet des haies sur la vigne, etc.) doivent être utilisés. Il est cependant indispensable de songer à implanter des dispositifs en Corse afin de produire des connaissances sur l'île. On peut penser par exemple à des travaux sur les agrumes. Ces expérimentations locales seraient un argument de poids

Conclusion

La Corse pourrait profiter de l'agroforesterie pour répondre à ses enjeux, notamment agricoles. Pour autant, les spécificités de l'île font que le développement de l'agroforesterie sur ce territoire sera différent (types d'agroforesterie, essences, problèmes à régler, acteurs impliqués etc.) et elles imposent une approche adaptée, tant au niveau technique que social ou politique. Les freins sont encore nombreux, mais pas insurmontables si un réseau agroforestier est créé. Ce réseau pourra soutenir le développement de fermes-pilotes et d'expérimentations, communiquer sur les résultats et susciter un intérêt pour l'agroforesterie chez les exploitants. L'appui politique de la collectivité territoriale serait un atout de taille.

Un document de type « plan régional de développement de l'agroforesterie » qui présente des objectifs politiques validés par le président de la collectivité

pour développer des solutions réellement adaptées au contexte corse.

Ces actions de recherche et de développement pourraient faire l'objet d'un financement type Interreg afin de mettre en parallèle les pratiques agroforestières du sud de l'Europe (Sardaigne, côte est de l'Espagne...).

Formation et enseignement

Il convient de continuer à sensibiliser les élèves des lycées agricoles à l'agroforesterie, notamment au moyen de travaux pratiques sur les expérimentations des lycées. La formation continue à destination des agriculteurs est également un sujet central à travailler avec l'appui des chambres d'agriculture et des ressources nationales (associations, bureaux d'études).

corse et le préfet permettrait d'inscrire le sujet à l'agenda politique et d'avoir un vrai débat collectif sur l'intérêt de l'agroforesterie face aux défis d'avenir. Il aurait un poids très fort pour faire reconnaître l'agroforesterie comme une préoccupation officielle et prioritaire des structures, et justifierait que celles-ci y consacrent du temps et des moyens.

En attendant, il pourrait être proposé aux acteurs du réseau de recenser les actions qu'ils jugent pertinentes pour développer l'agroforesterie en Corse, celles qu'ils sont prêts à conduire en propre, les objectifs qu'ils peuvent se fixer et les moyens que leurs structures seraient éventuellement prêtes à allouer pour les atteindre. Partir du terrain, des préoccupations et des volontés des acteurs est une condition indispensable à la réussite d'un éventuel plan régional.

Bibliographie

DRAAF CORSE (2017), Panorama de l'agriculture corse en chiffres 1970-2015.

DUPRAZ C & LIAGRE F (2011), Agroforesterie. Des arbres et des cultures, éd. Groupe France Agricole, Paris.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORET (2015), Plan de développement de l'agroforesterie. Pour le développement et la gestion durable de tous les systèmes agroforestiers.